

Avec le Rome 4.0, Pôle emploi veut créer un langage compétences partagé

Présenté aux acteurs de l'emploi et de la formation au travers d'un webinaire le 23 janvier, le nouveau référentiel opérationnel des métiers et des emplois (Rome) conçu par Pôle emploi sera en ligne le 20 mars. Coconstruit avec les Opco, l'AFPA, les branches..., l'outil veut faciliter l'identification des compétences pour, in fine, permettre davantage de mobilités professionnelles. Et ainsi mieux répondre aux besoins en recrutement des entreprises. Rome 4.0 sera présenté lors de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, vendredi 27 janvier à Cannes.

● Par [Sophie Massieu](#) - Le 25 janvier 2023.

Créer un langage de compétences commun à l'ensemble des acteurs du marché de l'emploi (entreprises, service public de l'emploi, organismes de formation...). Voilà l'objectif revendiqué par Pôle emploi, qui met en ligne le 20 mars son nouveau Rome. Cette 4^e version aura demandé près de trois ans de concertation avec les partenaires, et de développement.

Lors de sa présentation au cours d'un webinaire, la responsable de projet, Catherine Beauvois, a affirmé que compte tenu des caractéristiques du marché du travail, « *l'approche compétences n'a jamais été aussi nécessaire, aussi attendue dans ses effets* ». Avant de lister les quatre phénomènes qui la conduisent à cette affirmation : les tensions de recrutement, le nombre de demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas de poste, les reconversions nombreuses et les effets des transitions écologique et numérique.

Qualifier les compétences, un impératif

Dès lors, simplifier les mobilités professionnelles, notamment grâce aux compétences transférables d'un métier à l'autre, s'avère capital. Et encore faut-il pouvoir les identifier, les qualifier, de façon homogène entre acteurs.

Pour répondre à ce besoin de clarification, le Rome 4.0 est structuré autour de six domaines, d'enjeux, d'objectifs, et de 481 macro-compétences, elles-mêmes indexées sur les 470 savoir-faire du Rome. Ce sont surtout ces macro-compétences qui doivent permettre d'identifier les passerelles entre les différents métiers.

Pour le concevoir, Pôle emploi et ses partenaires sont partis du Rome V 3. Un prestataire a mis à sa disposition un algorithme d'analyse sémantique, et un autre de classification. Ensuite, les OPCO ont assuré une relecture pointue. Un travail d'identification de compétences transverses a été réalisé. Et depuis six mois, une phase de consolidation des résultats est en cours.

Contenu évolutif

Viendra ensuite un temps d'appropriation par les utilisateurs. Catherine Beauvois a dit espérer que les organismes de formation et les autorités de certification se saisiront de ce référentiel pour affiner leurs travaux. Autre souhait : que cela aide les branches à mettre à niveau leur référentiel de compétences dans les diverses certifications. Et, bien entendu, contribuer à ouvrir des pistes nouvelles de réflexion aux demandeurs d'emploi.

Le Rome 4.0 sera disponible sur le « métier scope » du site de Pôle emploi, et enrichi de contenus digitaux, comme des vidéos. Il coexistera durant quelques mois avec la version précédente.

Mais cette dernière n'évoluera plus. A l'inverse du nouveau référentiel, amené à faire l'objet d'une « amélioration continue », via une plateforme collaborative qui sera, elle, disponible à compter de cet été.

Rome 4.0 fera l'objet d'un [atelier](#) lors de [l'Université d'hiver de la formation professionnelle](#), vendredi 27 janvier, de 9 heures à 10 heures 30.